République Algérienne Démocratique et Populaire Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique Université Djillali Liabès - Sidi Bel-Abbès Faculté des Lettres, des Langues et des Arts

/M.ARTS/__35___/2020



Attestation Provisoire de Succès (Traduction)

yen de la faculté des Lettres, Langues et Arts de l'université Djillali Liabès de Sidi Bel-Abbès; Vu le décret exécutif N°08-265 en date du 19 Aout 2008, portant création du diplôme de Licence de Master et de Doc /u l'arrêté N° 1286 du 09 Aout 2016 portant harmonisation des Masters habilités au titre de l'université de Sidi Be our le domaine « Arts » à dispenser la formation en Traduction et arts du spectacle /u le procès verbal de délibération en date du : 22/11/2020 SESSION 1

te, que : BENSADDEK LYNDA Né(e) le :13-04-1976 à ORAN

enu le diplôme de :

MASTER

alité : Traduction et arts du spectacle

faculté des: Lettres, des Langues et des Arts

Département : Arts

Dojen ue la facul

Pr. AGAG

Fait à: Sidi Bel Abbés le : 24/11/2020

Le Chef de Département

Départemen des Art

Il n'est délivré qu'un seul exemplaire de la présente attestation. Il appartient à l'intéressé (e) d'en faire des copies,